

undefined - mardi 8 mars 2022

ACTU | Agglomération dijonnaise

MARSANNAY-LA-CÔTE

Une viticultrice très attachée à l'appellation marsannay

Inès de la GRANGE



Isabelle Collotte a rejoint le domaine familial en 2013. Photo LBP / I. G.

Devenue incontournable à Marsannay-la-Côte, Isabelle Collotte gère le domaine familial avec son père depuis près de dix ans. Une évidence pour celle qui revendique son attachement à une appellation qui ne demande qu'à grandir.

En 2013, Isabelle Collotte n'a que 21 ans lorsqu'elle rejoint le domaine familial à Marsannay-la-Côte. « Quand mon père a repris le domaine, c'était encore de la polyculture ; les vignes ne représentaient que 3 hectares. C'est lui qui a arrêté les autres cultures pour se consacrer aux vignes », explique-t-elle. Aujourd'hui, le domaine Collotte, ce sont 17 hectares répartis de Chenôve à Chambolle-Musigny, 75 000 à 80 000 bouteilles vendues chaque année et six salariés, dont le père d'Isabelle Collotte, Philippe. Le domaine propose du bourgogne (rouge et blanc), du marsannay (rouge, blanc et rosé), du fixin (rouge et blanc), du gevey et du chambolle.

Dès la fin de son collège, [Isabelle Collotte prend la direction du BEP et du bac pro au lycée viticole de Beaune](#). « J'ai toujours su que je voulais faire cela », assure-t-elle d'un ton affirmé acquis au fil

des années. Passionnée et très attachée à l'appellation marsannay où se trouve le domaine, c'est dans le village qu'elle effectue ses stages. Les séjours en Australie qui font rêver les élèves fraîchement sortis de la "viti", très peu pour elle qui préfère le terroir travaillé par son père au fil des années. D'ailleurs, elle n'a pas souhaité révolutionner le domaine à son arrivée. « Les clients avaient un peu peur que cela change, mais j'ai continué à faire du vin comme mon père », remarque-t-elle.

En plus d'être présente chez de nombreux restaurateurs entre Dijon et Beaune et de travailler avec des cavistes (*lire par ailleurs*) principalement sur le quart nord-est de la France, elle poursuit le travail d'export engagé par son père. L'international représente 50 % des ventes, « particulièrement aux États-Unis, en Australie, en Corée du Sud et au Japon ». Le domaine Collotte connaît d'ailleurs une belle renommée outre-Atlantique, puisqu'il y a quelques années, c'est le prestigieux magazine *Wine Spectator* qui se rapproche d'eux pour leur consacrer un article. Depuis, Isabelle Collotte a dû reprendre la pose qu'elle tenait sur la photographie. « Cela m'est arrivé trois fois. Des clients américains qui me demandent où se trouve la porte de la cave et s'ils peuvent refaire la photo », s'amuse-t-elle.

À cet égard, aux États-Unis, ce ne sont pas que les bourgognes ou les chambolles et gevreys qui remportent un franc succès. « Cette année, je ne peux proposer que la moitié de ce que mon importateur avait en préservations de marsannay rosé ». Évidemment, comme pour ses confrères, l'année 2021 reste un sujet sensible à aborder. « On risque de perdre 40 % de la production, mais je ne me plains pas, je sais que sur la côte de Beaune, certains vont perdre 70 à 80 % », constate Isabelle Collotte. Prochaine échéance, [l'ouverture du caveau de Marsannay](#), projet qu'elle porte avec d'autres viticulteurs de la commune. Un autre moyen de faire vivre l'appellation.